

Contacts :

Béatrice CLICQ

Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Égalité et du
Développement durable**

✉ bclicq

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.85.53

&

Branislav RUGANI

Secrétaire confédéral

**Secteur International,
Europe**

✉ brugani

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

☎ 07.81.16.76.85

18 décembre 2022 – Journée internationale des migrants : un travailleur est un travailleur peu importe d'où il vient !

« C'est qu'au fond, il n'y a qu'une seule race : l'humanité ». Jean Jaurès

A l'occasion de la Journée Internationale des migrants du 18 décembre, la Confédération Force Ouvrière rappelle son engagement pour la défense de l'égalité de traitement entre tous les travailleurs et un droit égal au travail.

Alors que des milliers de réfugiés fuient la guerre en Ukraine, où des milliers d'autres continuent de mourir en Méditerranée et que les migrations climatiques mettent et mettront de plus en plus de personnes sur les routes de l'exil, il est nécessaire de réaffirmer que le respect des droits de l'homme et la dignité humaine doit être garanti pour tous les travailleurs migrants en France et à travers le monde.

En France, un énième projet de loi réformant l'asile et l'immigration est en préparation, FO réfute la vision utilitariste de l'immigration et rappelle que les travailleurs ne sont pas une marchandise, utilisés au gré des besoins puis rejetés ensuite. Leurs droits doivent être respectés. Les travailleurs migrants doivent être protégés et accompagnés dans leurs démarches de régularisation. FO lutte contre l'exploitation par le travail, y compris de travailleurs en situation irrégulière - qui peut mener à la traite des êtres humains - et le travail forcé. Un travailleur est un travailleur, peu importe d'où il vient et quel que soit son statut migratoire. FO défend l'égalité des droits entre tous les travailleurs, notamment l'égalité de rémunération et les conditions de travail.

FO est particulièrement vigilante à la révision en cours du système européen d'asile, notamment le règlement dit « Dublin », afin qu'elle s'inscrive dans un esprit de solidarité et de dignité humaine.

FO revendique également pour tous les travailleurs, des voies de migration légales sûres pour entrer et travailler en Europe, quels que soient les niveaux de compétences, et pour protéger de l'exploitation par le travail ou encore de la traite humaine. Aujourd'hui la politique migratoire européenne est principalement axée sur l'accueil des travailleurs ayant des « compétences et talents ». Ce système a non seulement pour effet de priver les pays de départ de leurs travailleurs qualifiés, y compris les jeunes, mais aussi d'alimenter la migration irrégulière.

Paris, le 16 décembre 2022